

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 11 MARS 2020

PROCES VERBAL

L'an deux mil vingt **le onze mars**, le Conseil municipal de la commune **d'EXCIDEUIL** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Mme SEDAN Annie, Maire**,

Date de convocation du Conseil municipal : 5 mars 2020

PRÉSENTS : M. BUFFAT, Mme BOUKHALO, Mme COURNU, M. VAUGRENARD, Mme DENYS, M LE GOANVIC, M. BOSSAVY, M MAGNOU, Mme PEYTOUR, M NAUD, Mme CHAUMONT, M. TICHET, Mme LACOSTE, Mme HOTTIAUX.

ABSENTS : Mme DENYS, Mme HOTTIAUX

PROCURATIONS : Mme Hottiaux à M.Vaugrenard, Mme Denys à Mme Sedan

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : **M. Naud Francis**

Suite à une remarque de Mme Peytour demandant la prise en compte de sa non-participation à une délibération, le compte rendu du Conseil Municipal en date du 19 février 2020 est adopté à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Madame COURNU présente les comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes	1 302 726.19
Dépenses	1 353 943.88
Résultat de Fonctionnement déficitaire	- 51 217.69

Section d'Investissement

Recettes	310 663.04
Dépenses	240 205.77
Résultat d'Investissement excédentaire	70 457.27

Résultat de clôture de l'exercice précédent

Fonctionnement	271 296.42
Investissement	-153 755.35

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement	220 078.73	Résultat à affecter
Investissement	- 83 298.08	

Restes à Réaliser

Recettes d'Investissement	63 261.83
Dépenses d'Investissement	117 501.77
Solde	-54 239.94

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 11 MARS 2020

PROCES VERBAL

Mme Lacoste et M. Bossavy s'interrogent sur l'augmentation du cout du combustible. En plus de la hausse conséquente de ce produit il va être regardé d'où vient ce résultat plus précisément. Reste à regarder la commande sur une période élargie.

Le besoin de financement de la section d'investissement est par conséquent de **137 538.02 €**

La Présidente demande à M. BOSSAVY, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2019 est adopté à l'unanimité.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie M. BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2019

82 540.71 € sont affectés à la section de fonctionnement.
137 538.02€ sont affectée à la section d'investissement

Adopté à l'unanimité.

COMPTE DE GESTION 2019

Le compte de gestion de ce service, dressé par Monsieur BANCHEREAU et en concordance avec le compte administratif est adopté à l'unanimité.

RENEGOCIATION PRET

Une proposition de réaménagement de prêt contracté auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Charente Périgord pour un montant de montant : 600 000.00, durée 240 mois, taux 4.52 % date de départ 15/05/2010 a été acceptée aux conditions suivantes :

- Montant : 401 778.38 €
- Durée : 120mois
- Taux : 3.35 %
- Date de départ du prêt : 15/05/2020
- Economie résultante : 25 490 €
- Frais de renégociation : 200 €

Adopté à l'unanimité

PROPOSITION PRET

Une consultation a été faite pour souscrire un contrat de prêt de 150 000 € destiné à financer des travaux sur les bâtiments communaux et sur la voirie communale.

La proposition du Crédit Agricole Charente Périgord a été retenue avec les caractéristiques avec les caractéristiques suivantes :

COMMUNE D'EXCIDEUIL
SEANCE DU 11 MARS 2020

PROCES VERBAL

- Durée du prêt : 15 ans
- Taux d'intérêt fixe : 1.06%
- Périodicité : annuelle
- Echéances : constantes
- Frais de dossier : 300 €

En ce qui concerne les dépenses à engager pour améliorer le chauffage aux écoles, monsieur MAGNOU trouve dommage que des devis n'aient pas été demandés à d'autres entreprises, suite au débat du précédent conseil.

Madame LACOSTE, au vue de la consommation de fuel, estime que la chaudière devrait être changée et déplore aussi que des devis n'aient pas été demandés.

M. Buffat répond que la société engagée n'a pas jugé utile d'envisager le changement de chaudière. La remarque est prise en compte.

Adopté à l'unanimité

DESIGNATION MISSION CONTROLE TECHNIQUE

Bureau Veritas construction a fait parvenir une proposition s'élevant à 3 200 € HT. pour une mission de coordination contrôle technique (C.T.) concernant les travaux de réhabilitation de l'ancien collège.

La communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord ayant désigné bureau Veritas, il semble opportun de le désigner pour les travaux qui seront réalisés conjointement.

Adopté à l'unanimité